



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002799

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Logistique hospitalière

Présentation de la spécialité

Cette formation a été ouverte en 2000 en formation initiale et en 2003, en formation continue. Elle est proposée à l'IUT de Chalon-sur-Saône en associant l'UFR « Sciences économiques » et en convention avec le monde professionnelle, en particulier le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Dijon. Cette spécialité forme à des carrières de cadre spécialiste de la gestion des flux au sein des organisations hospitalières. L'objectif est de délivrer des compétences nécessaires à la gestion de la totalité des flux au sein d'une unité de soins (du bloc opératoire au patient en passant par le parc de véhicules), à la maîtrise des systèmes d'information, à la maîtrise des processus et des procédures qualité. Ces professionnels seront des acteurs performants des stratégies logistiques d'un établissement de santé. Par ailleurs, ils est attendu qu'ils soient capables d'animer une équipe et de gérer un projet. En termes de métier, ce sont des responsables du service économique et logistique, responsables d'exploitations et responsables qualité dans les établissements de soins.

La licence professionnelle est accessible à des étudiants titulaires d'une L2 ayant déjà une connaissance de l'univers hospitalier et pratiquant l'anglais. Elle est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), aux professionnels en formation continue. Les diplômes permettant l'accès sont les DUT « Gestion logistique transport » (GLT), « Gestion administrative et commerciale » (GACO), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Techniques de commercialisation » (TC) et « Qualité, logistique industrielle et organisation » (OLIO). Un module d'intégration dans cette licence professionnelle pour les étudiants issus de L2 est prévu, mais il n'a jamais été utilisé car les étudiants recrutés ont toujours eu des connaissances en logistique. L'attractivité de cette formation affiche un taux de un candidat inscrit pour cinq candidatures présentées.

Cette licence professionnelle spécialisée pour les établissements de santé complète bien l'offre de formation, avec une autre licence professionnelle concernant les systèmes d'information logistiques. Elle s'inscrit dans un parcours universitaire très cohérent. Par ailleurs, elle tient largement compte des DUT existants en Bourgogne et proches des problématiques de logistique. On peut donc souligner qu'aucune formation n'est directement concurrentielle dans la région et que cette formation profite d'un effet de « niche » sur un secteur en forte croissance sur le plan national. Cette licence professionnelle constitue en réalité une option d'une licence professionnelle « Logistique » expliquant un flux réduit d'étudiants.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne à 12 mois)	80 % / 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences habilité à diriger des recherches de l'IUT de Chalon-sur-Saône. Cet enseignant est également en charge d'une autre licence professionnelle au sein de l'établissement. Il s'appuie sur une équipe pédagogique dont la composition correspond à 40 % d'universitaires, 32 % de professionnels et 26 % d'enseignants du second degré détachés dans l'enseignement supérieur. Le pilotage est géré par un comité de pilotage composé du directeur adjoint du CHU de Dijon, qui a été recruté comme personnel associé scientifique et technique (PAST) ; ce qui témoigne d'une volonté de professionnalisation de la part de l'établissement. Il existe un conseil de perfectionnement opérationnel, composé à parité d'universitaires ou enseignants de l'IUT et pour l'autre moitié de professionnels externes, représentant parfaitement le secteur concerné par la formation.

La politique de stage est bien menée et des partenariats professionnels qui ne sont donc pas tous formalisés, mais réels, et couvrent la quasi-totalité des établissements de santé. On peut ainsi souligner la pluridisciplinarité des intervenants extérieurs bien impliqués dans cette spécialité de licence professionnelle. Ces nombreux partenariats se traduisent par une dynamique au niveau de la politique de stages, des emplois et dans le cadre de la participation au conseil de perfectionnement. Leurs interventions sont pertinentes et sur l'ensemble des compétences délivrées par la licence professionnelle. Cette équipe pédagogique très complète intervient devant des étudiants dont le recrutement est extrêmement large, qui va au delà du territoire avec un peu moins de 30 % d'étudiants originaires de la région. On note une grande stabilité dans les effectifs et une surreprésentation des diplômés de DUT (entre 80 % et 92 % des effectifs selon les années), au détriment des autres origines de Bac+2, en particulier l'effectif de diplômés de L2 est nul sur les quatre dernières années. Les effectifs en formation continue sont variables (de zéro à trois étudiants), soit environ 3 % des inscrits. On ne note aucune VAE ni validation des acquis professionnels sur les quatre dernières promotions. Les flux réduits correspondent à l'objectif d'assurer l'adéquation entre le nombre de diplômés et les besoins du marché, le taux de réussite variant entre 85 % et 100 %.

La formation affiche de bons résultats d'insertion professionnelle à douze mois, entre 77 % et 82 % des diplômés selon les promotions, et des emplois se situant très majoritairement dans le domaine visé par la formation. 87 % des diplômés trouvent un emploi avant six mois, le taux de poursuite d'études restant très marginal. Il n'existe pas d'information permettant de préciser la procédure d'auto-évaluation de l'établissement ; en revanche, une enquête d'évaluation des enseignements et de la formation par les usagers est mise en œuvre depuis 2001 par l'université, faisant l'objet d'une analyse réfléchie.

- Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle élevé.
- L'implication des professionnels.
- Le conseil de perfectionnement opérationnel.
- Un repérage précis d'un réel besoin autour des problématiques de logistique dans un établissement de santé.

- Point faible :

- La faible diversité du public.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait mettre en œuvre un dispositif de valorisation de cette formation, peut-être en établissant une convention avec la Direction générale de l'organisation des soins du Ministère de la santé pour une meilleure attractivité. La licence professionnelle pourrait également s'ouvrir à la voie de l'apprentissage et se rapprocher du service universitaire gérant les VAE, pour établir une communication plus efficace sur cette formation. Elle devrait intégrer une offre visible et crédible de professionnalisation pour les étudiants issus d'une L2 ou d'un BTS.